Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 7

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revve de la presse

La Suisse et la guerre de partisans

A ce sujet, le Dr. Heilbrunn, connu aux EUA, en Grande-Bretagne et en Allemagne par ses publications sur *Le Service secret soviétique, la Stratégie des partisans et la technique de la guérilla*, consacre une brochure [1], en tête de laquelle ce professeur américain nous est présenté comme une autorité en la matière.

Désireux de combler une lacune, ledit professeur nous offre un tableau assez complet des différents aspects de la guerre de partisans, telle qu'elle s'est déroulée, en particulier en Russie et en Chine [2]. Disons d'emblée qu'il ne justifie guère son désir de faire profiter la Suisse de son étude.

Le sabotage, les embuscades et les coups de main sur les arrières de l'ennemi que purent exécuter en Pologne, au Caucase (avec le concours de cosaques), entre la Volga et l'Oural, la *Brandenburg-Division* allemande et, en Afrique, dans le dos de Rommel, le *Special Air Service Regiment* ou le *Long Range Desert Group*, sont tout à fait hors de notre portée. Il en va de même de la participation des partisans soviétiques à l'écrasement du Groupe d'armées du centre allemand, en 1944, comme aussi des conceptions, si géniales soient-elles, d'un Mao Tse-toung.

Nos autorités sont conscientes de ce fait. Elles se rendent compte de la situation et des besoins particuliers de notre pays, comme en fait foi le message sur *l'organisation de l'armée* soumis le 30 juin 1960 à l'Assemblée fédérale qui l'a adopté. On y lit : « A la guerre, c'est le combat organisé qui est déterminant. Une guerre de partisans improvisée et la remise d'armes à des civils (ènlèvera-t-on celles qu'ils possèdent ?) n'entrent donc pas en ligne de compte. L'expérience a prouvé abondamment qu'une telle dépense est de faible valeur militaire. Les pertes et les dommages sont beaucoup trop importants en regard d'avantages problématiques. Les exemples de de la Russie et de la Yougoslavie ne sont pas concluants, car il s'agissait de théâtres d'opérations beaucoup plus vastes et avant tout beaucoup plus dépourvus de voies de communications que ne le serait la Suisse. Les unités de partisans étaient, de plus, militairement organisées et leurs effectifs atteignaient parfois ceux d'unités

---

[1] Intitulée *Partisanenbuch*, éditée par Miles-Verlag, Zurich, et contenant, en annexe, un extrait du *Manuel des partisans soviétiques* (63 pages).

[2] L'auteur y consacre les deux tiers de sa brochure.

d'armée proprement dites. Les expériences faites en France, en Hollande et en Italie correspondent mieux à nos conditions; elles montrent que l'activité des résistants ne parvient pas à influencer dans une mesure notable la stratégie, ni la situation politique du gouvernement intéressé. Le poids que les petits Etats alliés ont pu mettre dans la balance pendant la deuxième guerre mondiale consistait en l'existence de leur gouvernement et en leur puissance militaire et économique hors des territoires occupés. La conduite du combat sous la forme pure de la guerre populaire entraînerait la destruction totale et l'anéantissement de la population civile sans que le développement des événements puisse en être sensiblement influencé. Elle aboutirait à la dissolution de tout ordre établi. »

Dans sa *préface* à la brochure du Dr. Heilbrunn, le colonel-divisionnaire Uhlmann précise que, quel que soit le nom — petite guerre, guérilla, combat de partisans — donné à la lutte sur les arrières de l'envahisseur, celle-ci doit être menée :

— par des résistants faisant partie de l'armée, tenus d'observer les conventions sur la guerre, (p. ex. porteurs d'insignes indiquant visiblement leur appartenance aux forces armées) et
— collaborant, sans équivoque et selon de claires directives, avec les forces principales.

Pour assurer la concordance de ce texte avec celui du message fédéral, force nous est d'admettre que les « résistants » dont le premier fait mention sont des fractions de l'armée, momentanément coupées de celle-ci et résolues, bien que demeurées en pays occupé par l'adversaire, à ne pas déposer les armes sans combattre.

Notre interprétation est-elle exacte ? Une phrase du colonel-divisionnaire Uhlmann permet d'en douter. Il écrit en effet : « La coordination des groupes de résistants derrière le front d'un assaillant avec les troupes chargées de la défense proprement dite reste décisive pour le succès total et final de la défense. » Et l'on peut se demander si le sens qu'il donne aux « groupes de résistance » n'est pas différent du nôtre ? D'autant plus que, dans la phrase précédente, on peut lire : « Toute personne apte à servir, mais non incorporée militairement, peut et doit s'annoncer... volontairement à l'une des catégories des forces militaires. » Cette mesure, excellente en soi, ne semble avoir de rapport avec la guerre de partisans que si elle est destinée à en faciliter la préparation.

A défaut de ce genre de lutte *armée*, la population des régions occupées par l'envahisseur en mènera une autre, *sournoise*, au profit des forces combattantes. Son rôle consistera à espionner l'ennemi, à fournir des renseignements sur ses moyens et ses mouvements,

à ravitailler, héberger et guider les éléments désireux de rejoindre le gros des forces dont ils ont été coupés. Seront-ils en mesure, ces éléments, d'agir sur les communications de l'envahisseur, de faire sauter des ponts et des voies ferrées, d'entraver le ravitaillement par la destruction de convois et de dépôts, de rendre inutilisables des aérodromes ou d'autres installations ? C'est douteux, car ce genre d'opérations n'est praticable que par des troupes disposant d'explosifs, de dépôts et de moyens d'écoute, entraînées à recourir ou à parer à la surprise, à créer des embuscades, à se retirer habilement sans se faire accrocher, ni envelopper et finalement à garder le contact avec les forces principales. Dans les régions frontières, spécialement des Alpes et du Jura, quelques-unes de ces tâches pourront être exécutées par les *patrouilles de chasse* dues à l'imagination fertile du colonel-divisionnaire Roger de Diesbach.

Cette activité réduite est la seule que, dans les circonstances actuelles, nous puissions déployer sur les arrières d'un envahisseur. Aussi ne pouvons-nous que, dans une faible mesure, partager la satisfaction de l'éditeur « heureux d'avoir offert au public ce *Partisanenbuch* écrit spécialement à l'intention d'un petit pays. »

Colonel E. Léderrey.

Un avion à décollage vertical

Une guerre future sera caractérisée par *l'emploi massif de l'aviation* à la recherche, d'emblée, de la *maîtrise aérienne*. Les engagements dans le ciel s'accompagneront de bombardements visant à rendre inutilisables les *aérodromes*, les *pistes d'envol et d'atterrissages* dont l'emplacement ne se laisse pas facilement camoufler. C'est le cas chez nous. Aussi la question *d'appareils capables de décoller et d'atterrir verticalement*, c'est-à-dire n'importe où, nous intéresse-t-elle au plus haut degré.

Le *Short SC-1*, attraction présentée à l'exposition de Farnborough, est un avion monoplace dont l'envergure est de 7 m., la longueur de 9 m. Son décollage vertical s'effectue grâce à la poussée de 4 réacteurs (Rolls Royce RB-108). La translation horizontale est assurée par un cinquième réacteur arrière. L'appareil peut décoller en roulant une dizaine de mètres ou prendre son essort et se poser en utilisant une plate-forme métallique carrée d'une dizaine de mètres de côté, maintenue à 40 cm. du sol et au centre de laquelle a été aménagé un évidement de 2 m. 50 de diamètre. Les gaz brûlés par les réacteurs de sustentation sont ainsi évacués vers le pourtour de la plaque

et ne donnent lieu à aucune perturbation thermique ou dynamique au voisinage immédiat de l'avion.

Ces détails sont empruntés à un article du Cdt. J. Charet paru dans la *Revue de défense nationale*.

Ldy

Bibliographie

Les livres

Der Nahe Osten, Schicksalsland zwischen Ost und West, par le colonel J. Beer (Verlag Europäische Wehrkunde GMBH, München).

Le colonel J. Beer de l'armée israélienne n'est pas inconnu en Suisse où il a fait une série de conférences très remarquées dans les sociétés d'officiers.

D'origine autrichienne, il servit dans la Reichswehr jusqu'en 1938, puis on le trouve en 1940 dans l'état-major de la HAGANA. Avec la fondation de l'Etat d'Israël, il entra dans l'armée du pays où il occupa successivement plusieurs hautes fonctions à l'état-major général.

Par son expérience acquise à ces postes-clefs, le colonel Beer était en mesure de traiter d'une manière magistrale les problèmes stratégiques du Moyen-Orient, zone de friction entre l'Est et l'Ouest. Toutefois, son étude dépasse largement le cadre militaire classique.

L'auteur estime qu'à la suite de l'évolution technique, il s'est établi un équilibre entre l'Est et l'Ouest, si bien qu'une guerre totale est devenue de plus en plus improbable. En revanche, la lutte a pris la forme de la guerre froide ou de la guerre politique pour laquelle l'Occident était si mal préparé. Comme toute guerre, celle-ci a ses fronts principaux et secondaires, ses axes d'effort, ses phases offensives et défensives. Elle met en jeu les procédés les plus divers allant des émissions radiophoniques aux guerres marginales en passant par l'aide économique.

« L'aide économique accordée par l'un des blocs à un Etat qui n'a pas encore pris une place définitive dans le combat qui se livre, est aussi un procédé tactique. Après le crédit vient la marchandise, après la livraison de la marchandise, les experts et conseillers de toutes sortes et, dans de nombreux cas, ils sont à leur tour suivis de l'officier et du politicien. « Parfois le processus est inversé ; on part des livraisons d'armes et des missions militaires mais le résultat final est le même ; il s'agit de rompre le front de l'adversaire, de le refouler, d'absorber la plus grande partie possible du « No man's land » encore en jeu. Comme on le voit, la guerre froide ou la guerre politique a toutes les caractéristiques d'un quelconque conflit armé d'autrefois. « Seul le parti qui est capable de comprendre l'essence de la guerre froide, qui peut mettre sur pied une tactique qui touche à toutes les sphères de l'activité humaine et englobe l'ensemble du monde, réalisera ses buts stratégiques. »